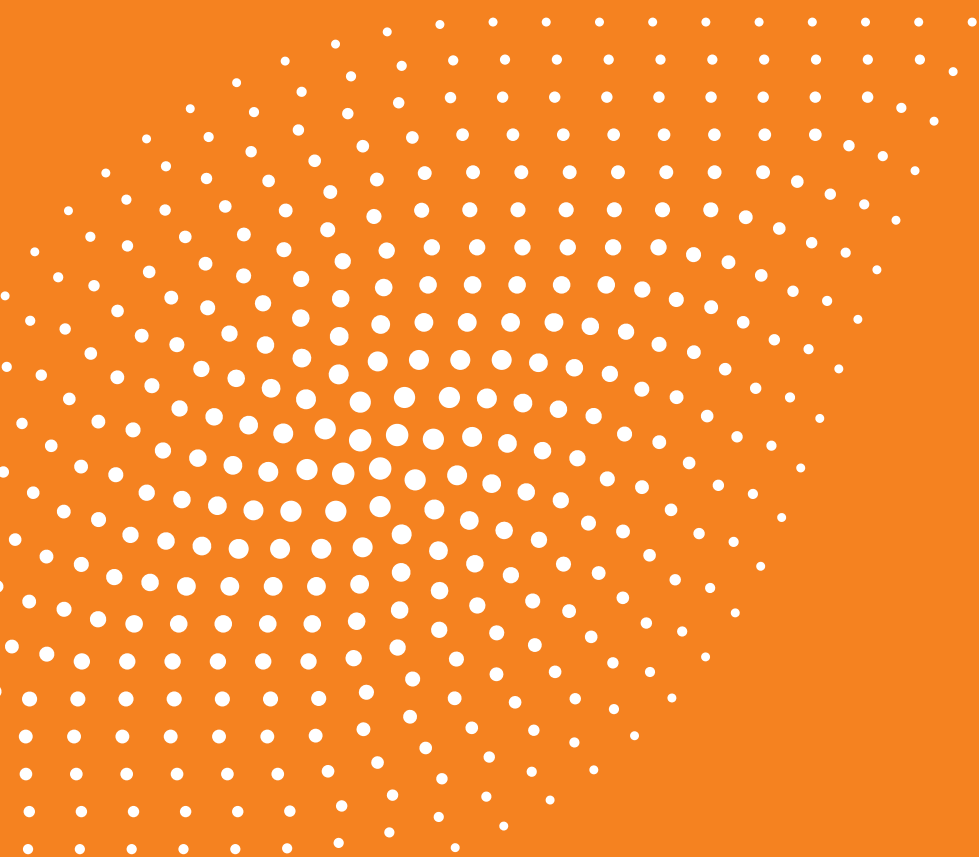




Fiches tarifaires 2023

Valables dès le 1^{er} janvier 2023



TARIF GAZ NATUREL COMPENSÉ EN CO₂

Valables dès le 1^{er} janvier 2023

PROFILS	TGN 1	TGN 2	TGN 3
Consommation	0 à 50'000 kWh/an	50'001 à 500'000 kWh/an	500'001 à 5'000'000 kWh/an
Energie			
Prix unitaire de l'énergie ct/kWh	16.79 (18.08)*	16.19 (17.44)*	15.89 (17.11)*
Redevance fixe			
Prix mensuel CHF/mois	20.00 (21.54)*	45.00 (48.47)*	170.00 (183.09)*
Taxe			
Prix de la taxe CO₂ ct/KWh		2.18 (2.34)*	

Le prix de l'énergie intègre également le prix de l'acheminement et de la puissance
 Les tarifs sont arrondis

*prix avec TVA 7.7% à titre indicatif

Frais de déménagement : CHF 30.- (TVA exclue) perçus lors de chaque déménagement ou clôture d'abonnement.

En l'absence d'auto-relevé, l'introduction de ces nouveaux tarifs (hausse ou baisse) se fait selon la méthode de la pondération mensuelle basée sur les dispositions générales liées à un contrat de bail d'habitation (usages locatifs).
 Pour plus de détails : viteos.ch/faq.

Pour toute consommation de gaz naturel supérieure à 5'000'000 kWh/an, un contrat est établi.



BIOGAZ

Plus-value écologique avec 10% de biogaz neuchâtelois.
 Produit optionnel sur demande.

BIOGAZ	
Consommation	Tous profil
Energie	
Prix unitaire de l'énergie ct/kWh	0.90 (0.97)*
Aucune taxe CO₂ n'est prélevée sur la part biogaz	

*prix arrondi avec TVA 7.7% à titre indicatif